



Montreuil, le 18 février 2026

A Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07

Objet : Réunion de GT et CSA concernant les postes des personnels infirmiers et assistants sociaux en l'absence d'information sur les créations de postes

Monsieur le ministre,

Vous avez annoncé la création de 300 postes de personnels infirmiers, assistants sociaux, psyEN. Bien que ces créations soient loin de répondre aux besoins et aux revendications des personnels, elles peuvent permettre d'éviter des fermetures et des redéploiements de personnels.

La FNEC FP-FO a demandé, à plusieurs reprises, que ces créations soient précisées et détaillées par écrit, avec la ventilation de ces créations de postes par académie. A ce jour, nous ne disposons toujours pas de ces informations.

Pourtant, dans certaines académies, des instances se tiennent et les autorités font des propositions de fermetures de postes et de redéploiements, sans que ces créations de postes annoncées ne soient prises en compte.

Ainsi, un groupe de travail s'est réuni à Rennes le 5 février avec prévision de redéploiement d'un poste. Un GT s'est réuni à Créteil le 11 février avec prévision de redéploiement de 6 postes. Des GT se sont réunis à Strasbourg le 9 février et à Nancy-Metz le 12 février, aucune création de poste n'est prévue selon ces académies. D'autres GT et CSA sont en préparation.

Lorsque les représentants de la FNEC FP-FO mentionnent les annonces de créations de postes lors de ces instances, les autorités académiques rétorquent à chaque fois : nous n'avons aucune information... En ce cas, pourquoi réunir des instances si les informations n'ont pas été transmises par le ministère ? C'est incompréhensible !

La FNEC FP-FO refuse que des GT (instances émanant des CSA et préparatoires à ceux-ci) et a fortiori des CSA se tiennent alors que la répartition des postes dans chaque académie n'est toujours pas connue. Les propositions effectuées lors des groupes de travail réunis jusqu'à présent doivent être annulées. Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'intervenir auprès des académies en ce sens.

La FNEC FP-FO tient également à vous rappeler son opposition constante aux redéploiements qui sont en fait de suppressions de postes pour les établissements concernés. Nous demandons l'arrêt de ces redéploiements, le ré abondement des postes supprimés et les créations de postes nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Clément Poulet, secrétaire général de la FNEC FP-FO
Sandra Henon-Marques, secrétaire générale du SNFOIEN
Marie Peigné, secrétaire générale du SNFOASEN